

Flash infos #205



Auteurs : Kebei Raimatou Sih et Firat Kil / Voix d'Exils

Sous la loupe : Suisse: les victimes de la traite d'êtres humains ont besoins de plus de protection / Suisse: le refus d'un permis de séjour viole la séparation des pouvoirs / Le droit à la protection des personnes migrantes est non négociable

Nos sources :

Les victimes de traite d'êtres humains ne sont pas suffisamment protégées en Suisse

OSAR, le 25 juin 2024

Le refus d'un permis de séjour viole la séparation des pouvoirs

Radiolac, le 26 juin 2024

Les migrants sont des détenteurs des droits et leurs droits devraient être protégés indépendamment des contributions qu'ils apportent à la société, souligne M. Madi

Le Conseil des Droits de l'Homme, le 26 juin 2024

Ce podcast a été réalisé par :

Freddy Niyonzima, Jean Claude Nimenya, membres de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils et Alexis Akodjenou, civiliste à la rédaction.

La rédaction vaudoise de Voix d'Exils